



Date de réception :

De la plainte :

SVP Faire parvenir votre formulaire dûment complété à

Madame Lyane Côté
Office municipal d'habitation de Lanaudière Sud
1309, boulevard des Seigneurs, suite 101
Terrebonne (Québec) J6W 5B1

Le formulaire incomplet et/ou illisible sera retourné au secrétaire de la plainte

FORMULAIRE DE PLAINE COLLECTIVE

***Veuillez noter qu'advenant une procédure légale, un plaignant peut être appelé à témoigner à la Régie du logement au sujet du contenu de sa plainte. ***

1. Identification de la personne qui fait la demande (secrétaire de la plainte)

Nom	
Prénom	
Adresse complète	
Numéro de téléphone	
Adresse courriel (s'il y a lieu)	

2. Description de la plainte

Nom et prénom de la personne visée	
Adresse (s'il y a lieu)	

- Quelle est la nature du problème qui vous motive à formuler une plainte ?
- En quoi ça vous dérange/ cause préjudice? (**Preuves du préjudice subi**)
Un préjudice est une atteinte portée aux droits, aux intérêts, au bien-être de quelqu'un.

3. Démarches entreprises jusqu'à ce jour:

- Rapport de police (s'il y a lieu) Numéro du rapport : _____

J'ai déjà parlé au locataire de la situation problématique. Date : _____

4. Résultats attendus par les locataires :

Il est important de savoir que l'OMHLS n'intervient pas dans le règlement des conflits de caractère personnel entre locataires. Cependant, lorsqu'il s'agit des obligations du locataire selon le Code civil et du règlement de l'immeuble de l'Office ou en lien avec la qualité des services offerts par l'Office, les locataires doivent démontrer que le comportement ou la situation problématique n'est pas un événement isolé mais qu'il s'agit d'une situation communément vécue par l'ensemble des locataires soussignées, à caractère répétitif et de nature préjudiciable.

A cette fin, il est important de tenir un calendrier des événements et de le joindre à la plainte écrite. **Voici comment noter la situation problématique :**

<i>Date</i>	<i>Heure</i>	<i>Lieu</i>	<i>Personne impliquée</i>	<i>Événement</i>
05-10-2010	23h00	Logement	Locataire du 404 B.T. #1	Musique forte de 23h à 2h

5. Calendrier des événements

Avis important : veuillez signer la plainte SEULEMENT si vous êtes témoin ou victime des événements énumérés dans la page précédente. Le fait de signer pour du ouï-dire nuit inévitablement à votre crédibilité aux yeux de l'Office et pourra être retenu contre vous devant un tribunal.

6. Identification des autres témoins

Nom et prénom	Adresse	Signature

7. Autorisations

- J'atteste avoir été témoin des événements énumérés ci-dessus et je déclare que tous les faits rapportés sont véridiques.
- Je consens à devoir témoigner à la Régie du logement advenant une procédure légale dans le traitement de la plainte.

Signature du / de la secrétaire de plainte

Date